

Après avoir bien pris connaissance du programme détaillé de formation disponible sur votre compte CPF et votre espace extranet, lire attentivement ce document, le **compléter**, le **parapher** et accepter sans réserve les **Conditions d'exécution de cette formation**.

I- INTRODUCTION ET DEMARRAGE DE LA FORMATION

La présente formation est entièrement à distance et comprend un accès (7 J/7 et 24 H/24) à une plateforme de formation comprenant des cours en ligne avec des fonctions de chat ou possibilité d'envoi de messages à des formateurs, ainsi qu'une mise en relation avec des formateurs qui assurent votre suivi pédagogique, sous forme de rendez-vous en visio ou par téléphone et ceci durant toute la durée de votre formation. Nous prendrons contact avec vous pour vous aider à prendre les rendez-vous prévus.

II- CONDITIONS MATERIELLES REQUISES POUR LES FORMATIONS A DISTANCE

La présente formation est entièrement à distance et sera effectuée avec votre propre matériel pour permettre d'accéder à des contenus sur internet et des cours en visio ou téléphone. Il faudra notamment tenir compte de besoin en carte son, micro, casque ou haut-parleur et d'un accès à internet de 1Mb/s minimum.

III- CONDITIONS D'EXECUTION

Pour une bonne exécution des formations, le stagiaire s'engage à respecter les conditions indiquées ci-dessous:

Honorer les rendez-vous téléphoniques avec le formateur et le prévenir en cas d'indisponibilité, au minimum 48 heures avant, et d'annuler le rendez-vous sur la plateforme et par un e-mail à contact@codpo.fr

Le titulaire doit s'assurer que les adresses suivantes ne sont pas dans les spams de sa boîte e-mail, et valider les adresses le cas échéant: contact@codpo.fr et formation@codpo.fr

Informez l'organisme si un problème technique vous empêchait de poursuivre votre formation.

Prévoir un travail individuel et personnel au travers des cours en ligne de 1h30 par semaine minimum.

Effectuer l'intégralité des heures de formation (*Durée totale de la formation*) sans jamais dépasser la *Date de fin* indiquée ci-dessus,

Signer et retourner systématiquement type attestation ou émargement les documents de formation au maximum 1 semaine après leur réception.

Enregistrer sa fin de formation sur le site Internet du financeur (si exigé par ce dernier par exemple KAIROS, Caisse des Dépôts, OPCO, etc.) au maximum 1 semaine après la date de fin

L'examen de passage de la certification doit être impérativement effectué en suivant de la fin de la formation.

IV- QUALITE PEDAGOGIQUE

Tous les formateurs sont des experts pédagogiques et spécialistes du domaine de formation dispensé.

En cas de question du stagiaire, nos formateurs prennent les demandes des stagiaires en compte sous 48h00 maximum en jours ouvrés (hors samedi et dimanche) par e-mail et/ou téléphone.

Le stagiaire peut nous aussi contacter par mail à contact@codpo.fr ou par téléphone au 01 83 80 75 72 pour tout problème pédagogique.

V- SUPPORT TECHNIQUE

Les questions techniques peuvent être adressées à notre hotline, accessible du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h par téléphone au 01 83 80 75 72 ou par mail sur contact@codpo.fr. Nous prendrons en charge sous 24h la demande du stagiaire.

VI- EVALUATION DES COMPETENCES ACQUISES

Dans le cadre de la formation, les connaissances seront validées par le biais de test d'évaluation en continue pendant les modules e-learning, effectués sur la plateforme de formation en ligne. Le stagiaire bénéficiera également d'un test de positionnement d'entrée en formation et/ou d'un test final de préparation à la certification.